



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 A 19H00

- o Approbation du Procès-verbal de la séance du lundi 25 septembre 2023 - 19H00
- o Approbation de l'ordre du jour
- o Désignation du secrétaire de séance : Aurore STELLA
- o Information au Conseil municipal des décisions du Maire :
 - Décision 9/2023 : Demande de subvention Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 pour l'aménagement de l'accueil Mairie.

1 - Réduction du nombre d'adjoints et fixation du montant des indemnités du maire et des adjoints

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Il est demandé au conseil municipal de modifier le nombre des adjoints au Maire et le réduire de cinq à quatre, de promouvoir d'un rang l'adjoint d'un rang inférieur à celui de l'adjointe qui a cessé ses fonctions et de fixer, en conséquence, l'ordre du tableau du conseil municipal comme suit :

Maire	Frédéric MASSIP
1 ^{er} adjoint au maire	Philippe STROPPIANA
2 ^{ème} adjointe au maire	Aurore STELLA
3 ^{ème} adjoint au maire	Michel REY
4 ^{ème} adjoint au maire	Jean-François DUBOIS

Il est demandé au conseil municipal de ne pas modifier le montant des indemnités de fonction du Maire ainsi que des adjoints, en maintenant les taux suivants :

Qualité Prénom - NOM	Pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
Maire : Frédéric MASSIP	51,6 %
1 ^{er} adjoint au maire : Philippe STROPPIANA	19,8 %
2 ^{ème} adjointe au maire : Aurore STELLA	19,8 %
3 ^{ème} adjoint au maire : Michel REY	19,8 %
4 ^{ème} adjoint au maire : Jean-François DUBOIS	19,8 %

Adopté à l'unanimité

2 - Fonds de concours 2023 Luberon Monts de Vaucluse

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Considérant les projets d'investissement de la Commune de MAUBEC désignés comme suit : "Aménagement de l'accueil Mairie" et « Aménagement entrée ville - route d'Oppède » et que dans ce cadre il est possible de solliciter le fonds de concours 2023 d'un montant de 35 410 € à la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse :

Désignation des réalisations / opérations subventionnées par LMV	Dépense subventionnée HT	Taux en %	FDC LMV 2023
Fonds de concours d'investissement 2023			
Aménagement accueil Mairie	34 123 € HT	50%	17 061 €
Aménagement entrée Ville - Route Oppède	36 698 € HT	50%	18 349 €
TOTAL	70 821 € HT	50%	35 410 €

Adopté à l'unanimité

3 - Finances : décision modificative n°3

Rapporteur : Aurore STELLA

Afin de couvrir la dernière échéance de l'emprunt n°AB035680 contracté auprès de la Caisse d'Epargne, il convient de modifier les crédits budgétaires 2023 comme suit :

Chap.	Art	Op.	r/o		
21	21538	23002	r	Déploiement de la vidéoprotection	- 7500,00
16	1641	OPFI	r	Emprunts	+ 7 500,00
TOTAL GENERAL :					0,00

Adopté à l'unanimité

4 - Solidarité au Maroc : contribution au fonds de concours du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (FACECO)

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose de voter une subvention de 500 € à verser au Fonds d'Action Extérieures des Collectivités Locales (FACECO) en vue de venir en aide à la population victime du séisme au Maroc.

Adopté à l'unanimité

5 - Convention entre la commune de Cabrières d'Avignon et les communes du périmètre du secteur d'affectation ou carte scolaire du collège « Vallée du Calavon » pour la participation au financement des charges supportées par la commune de Cabrières d'Avignon dans le cadre de la gestion des équipements sportifs du collège « Vallée du Calavon »

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire expose les conditions d'exécution de cette convention triennale, visant à couvrir les charges de fonctionnement du collège « Vallée du Calavon ». La répartition du coût du service s'effectue en fonction du nombre d'élèves résidant dans la commune et fréquentant ce collège. Pour Maubec, 96 élèves sont inscrits représentant 12,48% des charges de fonctionnement.

VOTE : Unanimité

Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions

Le Maire lève la séance à 19H30

Le Maire,

Frédéric MASSIP